



**Syndicat
CGT
Renault Cléon**

cgt.renault.cleon@wanadoo.fr
cgt.cleon@renault.com
fax: 01 76 86 78 40

**Licenciement à Cléon !
Appel à la grève nationale
le 26 mai.**

Site CGT Cléon: cgtrenaultcleon.fr

mardi 24 mai 2016

Inadmissible !!

Nouvelle escalade dans la répression syndicale à Cléon : la direction engage une procédure de licenciement à l'encontre d'un militant CGT de Cléon, François Edmond.

Nous avons distribué un tract le 14 avril pour informer les salariés de Cléon.

Rappel: François a été sanctionné de 10 jours de mise à pied pour «comportement inadapté» en mars 2015, puis de 15 jours de mise à pied pour «avoir porté une oreillette sur son poste de travail en septembre 2015: **la direction veut maintenant licencier François !**

Motifs: «avoir fumé dans l'atelier, avoir tenu des propos déplacés à un CUET, avoir téléphoné sur son poste de travail» !

Acharnement contre un militant qui gêne, il travaille à l'assemblage, où l'on trouve 80% d'intérimaires, il intervient régulièrement contre les méthodes de la direction dans ce secteur.

La CGT dénonce et s'oppose à la direction, la CGT est majoritaire à Cléon, la CGT vous alerte sur les attaques, tant en interne qu'au niveau national: **ça ne plait pas !!!**

La CGT ne laissera pas faire et appelle les salariés à se tenir prêts à se mobiliser.

Nous reviendrons en détail sur cette affaire.

Envoyé spécial: sur la précarité.

Retrouvez sur notre site: cgtrenaultcleon.fr un lien vers l'émission « Envoyé spécial », diffusée le 12 mai, consacrée à la précarité et à l'intérim, avec une partie sur la situation à Cléon.

Tous ensemble, nous devons combattre l'explosion de la précarité et les drames qu'elle engendre, que ce soit à Cléon, dans le groupe Renault ou ailleurs.

Elections chez ADECCO: les élections chez ADECCO se déroulent en ce moment et jusqu'au 26 mai. La CGT appelle les intérimaires ADECCO à voter CGT et envoyer le matériel de vote **avant le 26 mai. (4 bulletins à mettre dans l'enveloppe, avec LOGO CGT Adecco: pour le CE un bulletin Titulaire et Suppléant et pour le DP un bulletin Titulaire et suppléant.)**

Rapprochez-vous des élus CGT pour obtenir la liste de vos élus et les contacts.

Les grands médias et le gouvernement ont été obligés de l'admettre: la mobilisation contre la loi «travail» ne faiblit pas !!

le 19 mai:

- **10 000 manifestants à Rouen.**
- **17 000 au Havre.**
- **400 000 dans toute la France.**

Malgré les annonces dans les médias, la veille de la manif, annonçant que le mouvement s'essouffait, que c'était terminé... les manifestants, salariés, jeunes, retraités, ont répondu présent.

La loi «travail», mais aussi l'injustice d'un système qui permet à une minorité de s'enrichir, au détriment de la majorité, ne passe plus. La détermination, la colère sont palpables dans les cortèges...



**Impressionnante manifestation
à Rouen le 19 mai.**

Contre la loi Travail : poursuivons les mobilisations : nouvelle journée le 26 mai !

Le 26, CGT, FO, FSU, Solidaires, UNEF, UNL et FIDL appellent à se mettre en grève et à manifester partout en France.

A Cléon, la CGT appelle à la grève jeudi 26 mai.

Appel à deux heures de grève minimum pouvant aller à la journée dans toutes les équipes :

- Le 26 pour les équipes et la normale .**
- Dans la nuit du 25 au 26 pour l'équipe de nuit.**

Manifestation à Rouen cours Clémenceau le 26 mai à 10H30.

Départ en co-voiturage devant le CE à 9H30.

Evacuation par la force du dépôt de carburant RUBIS à Couronne, les CRS ont été accueillis par un peu de fumée...



La résistance s'organise, dockers, enseignants, salariés et militants Renault, jeunes, nuits debout... ont participé au blocage, nuit et jour.

Le dépôt a été évacué... ce sont maintenant les raffineries qui s'arrêtent: 6 sont à l'arrêt. Une raffinerie, c'est 5 jours pour l'arrêter, et autant pour la redémarrer!!!

On ne lâchera pas !!!

La CGT appelle les salariés avec leurs organisations syndicales à **s'organiser pour ralentir considérablement l'économie afin de faire comprendre au gouvernement et au patronat que la réponse aux besoins des populations et du pays ne passe pas par une mise en pièces du Code du Travail, mais au contraire par une protection de haut niveau pour ceux qui travaillent, qui produisent.**

Dans les transports routiers et aériens, la SNCF, les raffineries, la pétrochimie, les ports, etc... des grèves reconductibles ont été décidées par les salariés et leurs organisations syndicales.

49.3 : et maintenant ?

Le gouvernement, en grandes difficultés, a décidé de passer en force en première lecture en utilisant le 49,3.

L'utilisation du 49-3, pour faire adopter cette loi, est une véritable honte qui démontre la fébrilité du gouvernement face à la montée de la contestation sociale !

Le projet de loi est adopté en première lecture. La procédure législative poursuit son cours, **le texte va être transmis au Sénat dans la première quinzaine de juin, pour y être débattu, et reviendra devant l'Assemblée nationale pour l'adoption définitive, certainement en juillet.**

Ce projet de loi devra donc repasser au sénat pour y être débattu. Adopté ou pas, nous devons combattre ce projet de loi, tout est encore possible.

Rappelons-nous que la loi sur le CPE avait été retirée, deux mois après son adoption par le Parlement et dix jours après la validation de la loi. Il suffit de s'y mettre « tous ».